

Le 3 mai 2021

Transports scolaires 2021/2022 : les inscriptions sont ouvertes

Sur le territoire de Thonon Agglomération sont concernés* :

- les collégiens et lycéens résidant à Armoy, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Chens-sur-Léman, Douvaine, Draillant, Excenevex, Fessy, Le Lyaud, Loisin, Lully, Massongy, Messery, Nernier, Orcier, Perrignier, Sciez, Veigy-Foncenex et Yvoire.
- les élèves des écoles primaire et maternelle d'Excenevex, et de l'école maternelle des Chaînettes de Perrignier.

Les élèves bénéficiant déjà du service cette année doivent impérativement faire l'objet d'une nouvelle inscription.

Inscrivez-vous en ligne jusqu'au 15 juillet 2021.

Rapide, pratique et sécurisée, l'inscription en ligne ne vous prendra que quelques minutes sur **www.thononagglo.fr**.

Les inscriptions sur formulaire papier doivent être reçues avant le 30 juin 2021. Il suffit de télécharger le formulaire d'abonnement et de le renvoyer dûment complété à Thonon Agglomération - Service Mobilité - Domaine de Thénieres - 74 140 Ballaison.

Le tarif par élève est de **78 €**. Une inscription transmise hors délai entraînera une majoration de 100 % par ayant-droit.

Plus d'informations : www.thononagglo.fr.

**Les élèves résidant à Allinges, Anthy-sur-Léman, Margencel et Thonon-les-Bains, empruntant les lignes du réseau BUT (bus urbains thononais), peuvent se procurer leur titre de transport sur le site www.leman-but.fr.*

Le transport scolaire est organisé sur les 25 communes du territoire par Thonon Agglomération. Celle-ci gère ainsi au quotidien la prise en charge de plus de 5 000 élèves sur les réseaux urbain et interurbain et à travers les circuits spéciaux, à destination d'une vingtaine d'établissements scolaires du Chablais et du Genevois français.